

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET SCORE

1 Contexte et justification

La population malagasy continue de s'enfoncer dans la pauvreté depuis son indépendance. Or, cette pauvreté grandissante des ménages entrave l'accès à l'éducation des enfants car la cause fréquente de l'abandon scolaire reste le manque de moyens financiers de la famille. En 2018, le pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école primaire qui fréquentent l'école est seulement de 53% pour les ménages les plus pauvres contre 97% pour les plus riches. Pour combler le gap, les ménages espèrent les subventions de l'Etat mais les budgets alloués restent très insuffisants. La transparence et la bonne utilisation des peu de ressources disponibles au niveau des écoles combinées avec la solidarité des communautés à mobiliser des ressources propres deviennent ainsi une priorité absolue. Celles-ci peuvent réduire les corruptions et détournements et ainsi amoindrir les effets de la pauvreté des ménages et l'insuffisance de budget de l'Etat. Vu la défaillance du contrôle interne au niveau du Ministère de l'Education Nationale, l'engagement accru et pérenne des parents/communautés et des OSC locales pour le suivi-observation de cette transparence est essentielle.

Le projet SCORE a pour objectif de renforcer l'action citoyenne pour garantir la transparence dans l'allocation et l'utilisation adéquates des ressources afin de fournir des services d'éducation de base de qualité aux enfants (filles et garçons), en particulier aux enfants vulnérables :

OS1. Sensibiliser, éduquer et conscientiser les citoyens, les communautés, les OSC et les autorités sur les droits des enfants à une éducation fondamentale de qualité, accès sur le genre, l'inclusion et de l'importance de la transparence et de leur participation dans la gestion des ressources.

OS2. Accroître les capacités des communautés et FEEFI avec l'appui des OSC dans la pratique de suivi-observation citoyen de la transparence et l'efficacité de la fourniture des services de l'éducation dans les établissements scolaires.

OS3. Renforcer les capacités des FEEFI et des OSC dans les programmes d'actions en réponse à l'inclusion et aux besoins spécifiques des personnes/enfants vulnérables (très pauvres, jeunes filles et enfants handicapés), les plaidoyers et recours pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'éducation fondamentale.

Le projet, dirigé par MSIS-Tatao, et mis en œuvre en consortium avec MoNEPT, l'ONG Ravintsara et l'association DRV, a débuté en Juillet 2021. Il est déployé en deux phases successives : une première phase d'une durée de 30 mois (juillet 2021 – décembre 2023) et une seconde phase couvrant la période de janvier 2024 à juin 2026. La phase II du projet capitalise les acquis de la phase I en tenant compte de l'évolution des contextes de l'éducation au niveau national et dans les régions d'intervention. SCORE II renforce ainsi les mobilisations

et l'éducation citoyenne de toutes les parties prenantes de l'éducation fondamentale au niveau local ; se base sur le suivi et le renforcement de la transparence, de la participation citoyenne et de la redevabilité au niveau des FEFFI pour qu'ils jouent pleinement leurs rôles de structure communautaire rassemblant toutes les forces vives locales pour la bonne gestion des ressources et leurs impacts positifs à la qualité de l'éducation. SCORE II va même au-delà pour atteindre les impacts d'amélioration de la qualité de l'éducation et particulièrement le renforcement de l'éducation inclusive au bénéfice des enfants très vulnérables /pauvres, handicapés et les jeunes filles.

Etant donné que le projet touche actuellement à sa fin et conformément aux dispositions de l'Annexe C relative aux exigences en matière de suivi, d'évaluation et de rapportage prévues dans l'accord de subvention, une évaluation finale externe doit être réalisée pour renforcer la crédibilité du consortium et soutenir la mobilisation future de ressources.

2 Description du projet

Tel que mentionné dans le contexte, le projet SCORE vise à contribuer à l'amélioration de la qualité des services d'éducation fondamentale dans les écoles publiques, à travers une meilleure allocation et utilisation des ressources publiques, ainsi que par la réduction des pratiques de corruption et de détournement de fonds dans le secteur éducatif. Dans cette perspective, SCORE promeut l'engagement actif et le renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) et des structures communautaires de gestion scolaire (FEFFI ou Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony) dans les actions de suivi-observation, ainsi que dans l'amélioration de la transparence et de la redevabilité des services de l'éducation. Il se focalise sur l'appui aux OSC locales et les FEFFI, mais également les professionnels/prestataires de l'éducation, les médias, les autorités locales/nationales associés, en veillant à promouvoir une participation inclusive et représentative des différents groupes concernés. La volonté de la part des décideurs/Gouvernements et le soutien des différents PTF d'appliquer la transparence et la redevabilité sociale dans l'éducation à travers l'engagement citoyen/communautaire des FEFFI sont d'ailleurs essentielles pour la réussite de SCORE.

Pour la phase I, le projet SCORE est intervenu dans 7 régions : Analamanga, Anosy, Androy, Atsimo Andrefana, Menabe, Vatovavy et Fitovinany, 1000 FEFFI/Ecoles, 21 districts, et 200 communes. Pour la phase II, il intervient dans les mêmes régions, mais dans 500 FEFFI/écoles réparties dans 17 districts et 100 Communes.

Les principaux produits attendus de la mise en œuvre du projet sont :

- Les citoyens, les communautés et les OSC sont sensibilisés/éduqués et conscients de leurs droits à une éducation fondamentale de qualité et de l'importance de la transparence dans la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) dans ce secteur ;
- Les OSCs sont organisées et renforcées pour faire le suivi-contrôle citoyen de la transparence et l'efficacité de la fourniture des services de l'éducation dans les

établissements scolaires et que des informations/recommandations en sont émises aux FEEFI et disponibles au public et acteurs,

- À l'issue de ces recommandations, les FEEFI, les OSC et les autres acteurs communautaires sont renforcés pour mettre en œuvre de manière coordonnée des actions d'amélioration de la transparence y compris des plaidoyers auprès des autorités/décideurs ;
- Les autorités/décideurs prennent en compte et mettent en application des mesures adéquates en réponse aux plaidoyers ;

3 Objectifs de la mission

3.1 Objectifs généraux

L'évaluation finale poursuit un double objectif. D'une part, elle vise à renforcer la redevabilité en appréciant les résultats obtenus au regard des objectifs fixés et des engagements contractuels du projet. D'autre part, elle a pour finalité de favoriser l'apprentissage organisationnel en analysant les approches mises en œuvre, les acquis, les défis rencontrés et les enseignements tirés pour améliorer les interventions futures des bénéficiaires.

3.2 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, l'évaluation finale devra permettre de :

- Evaluer la pertinence du projet au regard des besoins des bénéficiaires, du contexte d'intervention et des priorités du secteur éducatif ;
- Evaluer la cohérence et l'alignement du projet avec les politiques et les stratégies nationales de l'éducation ;
- Évaluer l'efficacité et l'efficience de l'exécution du projet, voir dans quelle mesure les objectifs visés ont été atteints, les interrelations entre les résultats et documenter les effets directs, les effets intermédiaires et la contribution du projet aux changements observés dans la gouvernance et la transparence du secteur éducatif ;
- Analyser l'efficience dans l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles mobilisées ;
- Évaluer la durabilité des résultats obtenus, notamment en termes d'appropriation par les acteurs locaux et de pérennisation des acquis ;
- Identifier éventuellement les écarts de résultats et relever les contraintes objectives et opérationnelles d'exécution ;
- Évaluer la pertinence des stratégies et des approches mises en œuvre, ainsi que leur contribution à l'atteinte ou non des objectifs poursuivis par le projet ;
- Apprécier le système de suivi-évaluation du projet, y compris les indicateurs de performance et les rapports d'avancement ;
- Analyser les conditions et les modalités de mise en œuvre des procédures, notamment en termes de (i) gestion organisationnelle, (ii) gestion financière, (iii) de passation de marché ; etc. ;
- Apprécier de manière transversale la prise en compte du genre et de l'inclusion dans la conception, la mise en œuvre et les résultats du projet

4 Résultats attendus

A la fin de l'évaluation,

- La pertinence, la cohérence, l'alignement avec les politiques et stratégies nationales de l'éducation, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet seront appréciés ;
- Le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats du projet sera établi, en mettant en évidence les facteurs ayant favorisé ou limité leur réalisation ;
- Les effets directs, intermédiaires et la contribution du projet aux changements observés auprès des bénéficiaires dans la gouvernance et la transparence du secteur éducatif en général seront analysés et documentés ;
- Les mécanismes de gouvernance, de coordination, de suivi-évaluation et de gestion seront examinés et leurs forces et faiblesses identifiées ;
- Les bonnes pratiques, les leçons apprises et les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre seront identifiés ;
- Les principales réalisations du projet seront documentées afin de soutenir la visibilité des actions menées et les futurs efforts de mobilisation de ressources ;
- Des recommandations stratégiques et opérationnelles seront formulées pour orienter les interventions futures et renforcer la pérennisation des acquis.

Les conclusions et recommandations de l'évaluation serviront notamment à :

- Orienter les stratégies futures du consortium ;
- Alimenter les actions de plaidoyer pour la transparence et la redevabilité dans l'éducation ;
- Renforcer les capacités organisationnelles des membres du consortium et des partenaires locaux ;
- Contribuer aux apprentissages et à la capitalisation des expériences du programme Education Out Loud.

5 Portée et questions évaluatives

Au terme de cette mission, le/la Consultant(e) produira un document intitulé « *Rapport d'évaluation finale du projet SCORE* », avec un résumé des conclusions de 5 pages maximum, qui devra répondre aux critères d'évaluation du CAD de l'OCDE :

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS D'ANALYSE	SOURCE DE VERIFICATION
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs du projet SCORE répondaient-ils aux besoins prioritaires des bénéficiaires et des communautés ciblées ?	- Alignement avec les besoins des FEEFI - Niveau de satisfaction des FEEFI - Adéquation des approches aux réalités locales	- Étude de base, cadre logique, diagnostics initiaux, entretiens bénéficiaires, documents stratégiques nationaux
	Le projet était-il adapté au contexte institutionnel, social et politique d'intervention ?	- Adaptations réalisées durant le projet - Prise en compte des changements contextuels	- Rapports semestriels, interviews équipe projet et partenaires
	Les approches retenues étaient-elles appropriées pour renforcer la transparence et la redevabilité de l'éducation ?	- Niveau de participation des FEEFI/communautés éducatives aux activités - Utilisation effective du mécanisme de redevabilité sociale - Perception des parties prenantes sur la pertinence des approches	- Rapports d'activités, rapports semestriels, enquêtes bénéficiaires, focus groups, observations terrain
	Les groupes cibles, notamment les groupes vulnérables (femmes, filles/jeunes filles, enfants en situation de handicap, enfants les plus pauvres) et les acteurs locaux, ont-ils été correctement identifiés ?	- Correspondance entre bénéficiaires ciblés et réels - Niveau d'inclusion des groupes vulnérables	- Base de données bénéficiaires, listes de participants, entretiens communautaires

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS D'ANALYSE	SOURCE DE VERIFICATION
Cohérence	Les activités et les résultats attendus sont-ils cohérents avec les objectifs du projet ?	- Alignement activités → résultats → objectifs - Clarté de la théorie du changement	- Cadre logique, documents de projet, planification opérationnelle
	Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils soutenu la cohérence de la mise en œuvre ?	- Existence d'un système S&E fonctionnel - Utilisation des données pour la prise de décision	- Plan S&E, rapports de suivi, tableaux d'indicateurs, entretiens équipe projet
	Le projet était-il aligné avec les politiques publiques nationales et locales en matière d'éducation ?	- Degré d'alignement avec les stratégies nationales - Participation des autorités publiques - Existence de synergies inter-projets	- Documents politiques, conventions de partenariat, entretiens autorités locales
	Le projet a-t-il créé des synergies avec les initiatives d'autres acteurs ?	- Nombre de collaborations établies - Actions conjointes mises en œuvre	- Rapports de partenariat, procès-verbaux de réunions, témoignages partenaires
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats et objectifs spécifiques du projet SCORE ont-ils été atteints ?	- Taux d'atteinte des indicateurs	- Base de données S&E, rapports périodiques, tableaux de suivi des indicateurs
	Quels facteurs ont facilité ou limité l'atteinte des résultats ?	- Facteurs internes/externes identifiés - Mesures correctives mises en œuvre	- Rapports narratifs, entretiens parties prenantes

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS D'ANALYSE	SOURCE DE VERIFICATION
	Le mécanisme de redevabilité social a-t-il effectivement renforcé la transparence et la redevabilité de l'éducation ?	- Nombre d'initiatives de redevabilité mises en œuvre - Niveau d'engagement des autorités et des communautés éducatives	- Rapports de suivi-observation, témoignages citoyens, observations terrain
	Les indicateurs du cadre logique reflètent-ils adéquatement les progrès réalisés ?	- Pertinence des indicateurs - Qualité des données collectées	- Cadre logique, plan S&E, outils de collecte
	Dans quelle mesure les canaux de communication utilisés dans le cadre du projet ont-ils contribué à renforcer la transparence et la redevabilité dans le secteur éducatif ?	- Niveau d'utilisation des canaux de communication	- Rapport d'activités, enquêtes terrain, entretien avec FEFFi/OSC
	Combien d'organisations/groupes de la société civile le projet a-t-il touchés pendant la durée du projet ? Il peut s'agir de membres d'OSC de l'organisation chef de file ou d'un membre de l'alliance, d'OSC officielles, de réseaux d'OSC, comme les réseaux de jeunes impliqués dans le projet. Veuillez préciser le type d'organisation de la société civile dans le décompte.	- Nombre d'OSC impliquées - Typologie des organisations appuyées - Niveau de participation active	- Listes partenaires, rapports de participation, bases de données projet
Efficience	Les ressources financières, humaines et matérielles ont-elles été utilisées de manière optimale ?	- Ratio coûts/résultats - Taux d'exécution budgétaire	- Rapports financiers, audits, entretiens équipe administrative
	Le projet a-t-il respecté le calendrier prévu ?	- Écart entre planification et réalisation	- Plans de travail, chronogrammes, rapports d'avancement

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS D'ANALYSE	SOURCE DE VERIFICATION
		- Respect du budget et du calendrier - Retards enregistrés	
	Les modalités de gestion et de coordination ont-elles favorisé une mise en œuvre efficiente ?	- Délais d'exécution - Qualité de coordination interne	- Procédures internes, entretiens équipe projet
	La composition du consortium a-t-elle fait une différence dans l'atteinte des groupes marginalisés que le projet visait à atteindre y compris en termes d'équité et aussi d'accès des groupes vulnérable ?	- Diversité des partenaires - Accès accru aux groupes marginalisés	- Rapports consortium, entretiens partenaires, analyses bénéficiaires
Impact	Quels changements significatifs le projet a-t-il générés au niveau des FEFFI, des OSC et des autorités éducatives en matière de gouvernance, de transparence et de redevabilité ?	- Changements de pratiques citoyennes - Perception des acteurs locaux sur l'évolution des pratiques de gouvernance scolaire	- Enquêtes terrain, études de cas, témoignages, observation participative
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué au renforcement des mécanismes de transparence et de redevabilité dans la gestion éducative locale ?	- Mise en place de mécanismes transparents - Perception d'amélioration par les différents acteurs	- Enquêtes perception, rapports d'activités, interviews
	Des effets inattendus (positifs ou négatifs) ont-ils émergé ?	- Effets positifs/négatifs non planifiés identifiés	- Entretiens parties prenantes, analyses qualitatives
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à des changements systémiques au-delà des bénéficiaires directs, notamment dans le cadre de	- Influence sur politiques locales - Réplication des pratiques	- Documents institutionnels, interviews décideurs

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS D'ANALYSE	SOURCE DE VERIFICATION
	l'amélioration de la gouvernance du secteur éducatif local ?		
	Les efforts d'apprentissage d'Education Out Loud ont-ils eu un impact sur les organisations membres du consortium ?	- Amélioration des capacités organisationnelles - Adoption de nouvelles pratiques de plaidoyer	- Auto-évaluations OSC, entretiens membres consortium
Durabilité	Dans quelle mesure les résultats du projet sont-ils susceptibles d'être maintenus après la fin du financement ?	- Niveau d'appropriation locale - Continuité des mécanismes mis en place	- Plans de pérennisation, engagements autorités locales, interviews partenaires
	Les capacités des acteurs locaux (FEFFI/OSC) ont-elles été suffisamment renforcées pour poursuivre les actions ?	- Compétences transférées - Autonomie des FEFFI	- Rapports de formation, évaluations post-formation, observations terrain
	Les autorités locales et les communautés se sont-elles approprié les mécanismes mis en place ?	- Niveau d'engagement institutionnel - Initiatives poursuivies sans appui externe	- Entretiens autorités, observations terrain, plans locaux
	Existe-t-il des mécanismes institutionnels ou financiers favorisant la pérennisation des acquis ?	- Intégration dans plans locaux - Ressources locales mobilisées	- Budgets locaux, documents institutionnels, accords formels
	Quelles conditions sont nécessaires pour assurer la continuité des résultats du projet ?	- Risques identifiés - Mesures recommandées	- Analyse évaluateur, ateliers de restitution, consultations parties prenantes

6 Démarches méthodologiques

L'évaluation adoptera une approche méthodologique mixte combinant analyses qualitatives et quantitatives, en intégrant systématiquement une analyse genre et inclusion dans l'ensemble des critères d'évaluation. Les questions évaluatives seront abordées à travers une revue documentaire, des visites de terrain, des focus group et des entretiens individuels. Cependant, le/la consultant(e) affinera et complètera la matrice proposée lors de la phase de démarrage, en concertation avec l'équipe du projet.

Le processus d'évaluation comprendra des documentations, des enquêtes et focus group auprès des bénéficiaires du projet, mais également des entretiens individuels auprès des différentes parties prenantes.

Le processus comprendra notamment :

- L'analyse de la documentation existante du projet,
- L'exploitation des différents rapports produits dans le cadre du projet,
- La collecte de données primaires auprès des FEEFI bénéficiaires, des OSC et des différents partenaires
- L'organisation d'échanges avec l'équipe du projet
- Une séance de restitution et validation pour évaluer les résultats et impacts du projet, et partager les principaux constats et recommandations de la mission, avec l'équipe du projet et les partenaires impliqués dans la mise en œuvre.

Le/la consultant(e) devra proposer une stratégie d'échantillonnage rigoureuse et justifiée permettant de couvrir la représentativité géographique, de la diversité des acteurs, de l'équilibre femmes-hommes ainsi que de l'inclusion des groupes vulnérables.

En d'autres termes, l'échantillon devra :

- Proposer un nombre indicatif minimum des régions, districts, communes et établissements à couvrir
- Être justifié sur la base de critères statistiques ou qualitatifs pertinents
- Intégrer une approche comparative incluant des écoles témoins n'ayant pas bénéficié directement des interventions du projet afin d'analyser les différences observées

La méthodologie exacte, la taille de l'échantillon et les critères de sélection seront précisés par le/la consultant(e) dans la note de cadrage et validés avec l'équipe projet. Le/la consultant(e) s'efforcera, au fil de sa mission, de montrer et d'expliciter clairement le cheminement progressif des étapes entre les observations (données brutes), les constats (indicateurs élaborés, ratios), les jugements portés et les leçons/recommandations éventuelles.

7 Rapports et calendrier des livrables

Le/la consultant(e) fournira à MSIS-Tatao :

- Un (01) rapport de démarrage au plus tard cinq (05) jours calendaires après la réception de l'ordre de service de démarrage des prestations. Ce rapport doit ressortir l'approche méthodologique présentant l'ensemble de la démarche proposée, les outils, les modalités de traitement et d'analyse des données ainsi que les échéances précises ;
- Un rapport provisoire au plus tard quatre (04) semaines après l'approbation du rapport de démarrage de la mission. Ce rapport fera l'objet d'une restitution à l'équipe du projet. Ce rapport provisoire fera l'objet d'améliorations suite à la restitution pour être soumis à la validation des parties prenantes ;
- Une version améliorée du rapport provisoire et une présentation synthétique en PowerPoint au plus tard une (01) semaine après la restitution. Ces deux documents seront utilisés pour conduire les travaux de validation par les différentes parties prenantes au cours d'une séance ;
- Un Rapport d'achèvement validé et finalisé, avec un résumé des conclusions de 5 pages maximum au plus tard une (01) semaine après la validation par les parties prenantes. Ce document, qui aura pour objectif de mieux faire connaître les réalisations dans le cadre du projet SCORE, devra être très bien illustré d'images/photos relatives aux différentes activités menées et mettra en avant les forces et atouts identifiés.

8 Modalités de contractualisation

Le/la consultant(e) ou le cabinet retenu sera recruté à travers un contrat de prestation de services signé avec MSIS-tatao, organisation chef de file du consortium.

La durée de la mission est **quarante-cinq (45) jours ouvrables maximum** au cours de la période allant de **Avril à Mai 2026** intégrant les délais de validation.

Les paiements seront effectués par tranches, conditionnés par la validation des livrables attendus, selon le principe suivant :

- 40% après validation de la note de cadrage ;
- 40% après soumission du rapport provisoire ;
- 20% après validation du rapport final intégrant les commentaires du commanditaire

Le/la consultant(e) est responsable de ses obligations fiscales, sociales et administratives conformément à la réglementation en vigueur.

Les frais liés à la réalisation de la mission (déplacements, hébergement, restauration et logistique terrain) sont inclus dans son offre financière.

Les modalités contractuelles détaillées seront précisées dans le contrat de prestation signé avec le/la consultant(e) sélectionné(e).

9 Profil du consultant ou de la consultante

L'évaluation sera réalisée par un(e) consultant(e) individuel(le) ou une équipe de consultants disposant d'une solide expérience en évaluation de projets et programmes, financés par des bailleurs internationaux, notamment dans le secteur de l'éducation.

Les conditions minimales sont les suivantes :

- Avoir un diplôme de niveau Bac+5 en Evaluation de projets ou de politiques publiques, Planification, Statistique, Gestion de Projets, droit, économie, ou tout autre domaine connexe ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins de 10 ans dans l'évaluation (ex ante, ex post, finale, enquête de satisfaction, formulation de projets) de programmes, politiques et projets de développement ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine de l'éducation ;
- Très bonne connaissance des problèmes de l'éducation à la base et des structures communautaires de gestion scolaire FEFFI ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission d'évaluation des projets du secteur de l'éducation ;
- Sensibilité à la cause de la Société Civile et adhésion aux engagements éthiques
- Excellentes capacités de rédaction de rapports
- Excellente maîtrise du français
- La connaissance des zones d'intervention serait un atout.
- Une expérience à l'analyse des questions liées au genre et à l'inclusion constituera un atout

10 Documents à mettre à la disposition du/de la titulaire de la mission

MSIS-Tatao mettra à la disposition du/de la titulaire de la mission toute la documentation nécessaire à la bonne exécution de sa mission.

11 Modalité de soumission des offres

Les consultants intéressés sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière conformément aux exigences ci-dessous :

11.1 Contenu de l'offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- Une note de compréhension des Termes de Référence et de la mission ;
- La méthodologie proposée pour la réalisation de l'évaluation ;
- Un plan de travail indicatif incluant le calendrier d'exécution ;
- La composition de l'équipe (le cas échéant) et la répartition des rôles ;
- Les CV détaillés du/des consultant(s) mettant en évidence les expériences pertinentes ;
- Des références de missions similaires réalisées précédemment
- Copie carte NIF et STAT au nom du chef de mission

11.2 Contenu de l'offre financière

L'offre financière devra inclure :

- Le coût total de la mission
- Le détail des honoraires
- La ventilation des coûts éventuels liés à la mission

11.3 Modalités de soumission

Les offres devront être transmises :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : **scoreprojet@gmail.com**
- Avec pour objet : **PROJET SCORE CONSULTANT(E)-EVALUATION FINALE**
- Au plus tard le **20/03/2026 à 17h**

Toute offre reçue après cette date limite ne sera pas considérée.

11.4 Modalités d'évaluation des offres

Les propositions reçues seront évaluées sur une note globale de 100 points dont 70 pour l'offre technique et 30 pour l'offre financière. Seules les offres techniques ayant obtenu au moins une note de 50/70 points pourront faire l'objet d'une évaluation financière.